

# A propos d'éducation sexuelle : (suite)

Autor(en): **Luisi, Paulina**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 170

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257858>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Finances genevoises et Féminisme

Nous avons dit dans un précédent article qu'il était prudent d'avoir l'œil aux projets d'économies qu'allait chercher à réaliser le gouvernement genevois, parce que l'expérience nous avait prouvé que, bien souvent dans ces cas-là, c'étaient les femmes qui, les premières, payaient les pots cassés. Et il est de fait que c'est à l'enseignement féminin que l'on s'est d'abord attaqué, en supprimant tout juste quelques jours avant la rentrée, pour le plus grand dam de toute une troupe de fillettes qui avaient toutes passé leurs examens d'admission, toutes les classes de septième de l'Ecole secondaire des jeunes filles, sans que mesure analogue frappât les classes parallèles du Collège de garçons! Ceci quand, d'après les statistiques, le chiffre des élèves masculins tend à décroître, alors qu'au contraire celui des fillettes suivant l'Ecole secondaire s'est accru dans de notables proportions...

Pour être juste, il faut cependant reconnaître que si, au premier abord, cette mesure d'exception a pu surprendre étrangement, il y a entre le programme des classes de septième de filles qui double plus ou moins celui du dernier degré de l'école primaire, et celui des septièmes de garçons qui pose les bases (latin, mathématiques) de l'enseignement secondaire, une différence assez sensible. D'autre part, le remue-ménage effarant causé à l'Ecole secondaire par cette suppression de classes n'a amené, que nous le sachions, aucune suppression de postes de maîtresses de classe. Tant mieux.

... Maintenant le Conseil d'Etat a déballé ses projets de réduction de dépenses. La discussion s'est engagée au Grand Conseil, et ne semble pas près d'aboutir. Deux systèmes sont en présence: celui du Conseil d'Etat et des partis conservateurs qui demande la réduction des salaires des fonctionnaires, et celui de l'opposition socialiste, qui s'y refuse et réclame une réorganisation complète de l'administration basée plutôt sur une diminution du nombre des fonctionnaires. Et dans l'un comme dans l'autre, nous voyons surgir des dangers pour les femmes.

Le projet du Conseil d'Etat réduisant les traitements du 15 % pour le corps enseignant et du 10 % pour tous les autres fonctionnaires, excepte de cette réduction, non seulement les traitements qui ne dépassent pas 2500 fr. mais encore, pour les traitements supérieurs à cette somme, la première tranche de 2500 fr. Sauf... « lorsque le mari et la femme touchent chacun un traitement de l'Etat, la déduction des 2500 fr. exempts de réduction sera faite une seule fois sur le traitement du mari », dit l'art. 4. Nous estimons qu'il y a là une grosse injustice à l'égard de la femme, qui verra son traitement beaucoup plus diminué que celui de son mari: injustice matérielle d'abord, car qui affirme que le mari n'emploie son traitement qu'aux dépenses du ménage? injustice de principe ensuite, toujours plus grave, parce que le chemin des exceptions peut conduire loin...

D'autre part, un des membres socialistes de la Commission du budget a présenté, entre autres propositions de réformes que la Commission a adoptées à l'unanimité, celle de mettre d'office à la retraite un des conjoints partout où il y a surnombre de fonctionnaires et où deux conjoints émargent au budget cantonal. Pour qui sait ce que parler veut dire, c'est la question des institutrices mariées à des instituteurs qui va se poser dans toute son ampleur. Et malheureusement — ou heureusement! — il n'y a pas mal, dans notre corps enseignant genevois, de couples d'instituteurs: malheureusement parce que leur nombre

va fournir des arguments contre le travail des femmes mariées, heureusement d'autre part parce qu'au point de vue beaucoup plus élevé de l'enseignement, de la vie de famille, nous pensons qu'il y a là harmonie de forces, groupement d'intérêts, dont bénéficient l'école et le foyer. Il est vrai que telle que nous l'avons lue la proposition de la Commission ne stipule pas *quel* sera celui des conjoints que l'on mettra à la retraite; mais nous serions bien naïves de nous imaginer qu'entre une femme, même pédagogue de premier ordre, et un mari d'une honnête médiocrité, ce sera le mari que l'on priera de prendre sa retraite... Peut-être si la femme était électrice, le choix serait-il fait en tenant compte davantage des valeurs en présence?...

Cette proposition a immédiatement suscité dans le journal *le Travail* une protestation d'un député socialiste, M. Nogarède, qui, en bon féministe, a attiré avec de solides arguments à l'appui l'attention de ses camarades sur le danger des lois d'exception. La rédaction de ce journal, oubliant que le parti socialiste a à son programme l'égalité entre les sexes comme entre les individus, ne l'a malheureusement pas suivi sur ce terrain, invoquant l'exemple des employées du téléphone, comme si une injustice pouvait justifier une autre injustice! Mais ne savons-nous pas de longue date que l'égalité économique et le droit au travail de la femme sont, de toutes nos revendications, celle qui est et sera la plus difficile à réaliser!

Les institutrices primaires de Genève, qui sont surtout visées par ce projet, sont heureusement groupées en une Association très forte, très capable et très féministe. Nous sommes donc assurées qu'elles se défendront. Et nous leur disons d'avance tout notre appui.

E. Gd.

P. S. — Au moment de mettre en pages, nous recevons communication de la dernière décision de la fraction socialiste au Grand Conseil sur le point spécial de la mise en retraite de l'un des conjoints: cette mesure ne devrait être prise qu'en quatrième lieu, en cas de surnombre de personnel, et le conjoint mis à la retraite bénéficierait d'une pension proportionnée au temps de service, une limite d'âge ou un nombre d'années de service à fixer déterminant cette mise à la retraite.

## A propos d'Education sexuelle

(Suite)<sup>1</sup>

### Education morale

Dans l'éducation morale appliquée à la question sexuelle, il faut considérer trois facteurs de grande importance :

- a) L'action de la volonté;
- b) L'action des habitudes acquises;
- c) L'action de frein sur la conduite et les passions humaines d'une force morale.

#### a) Action de la volonté

L'action de la volonté et de la force de caractère, pour soumettre l'instinct à l'empire de la réflexion et de la conscience, est d'une importance primordiale dans la question sexuelle.

Toute la pédagogie échoue si on n'a pas préparé l'individu à dominer ses inclinations et ses instincts. C'est une constatation d'ordre général, mais qui s'impose plus rigoureusement lorsqu'il s'agit de l'instinct sexuel, non seulement parce qu'il est le

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 7 septembre 1923.

plus puissant, mais aussi parce que ses manifestations échappent plus facilement que celle des autres aux sanctions légales et sociales, spécialement pour l'homme.

La connaissance des dangers n'est pas suffisante, si la violence des instincts n'est pas enrayée par une éducation systématique de la force du caractère, et un vigoureux entraînement de la volonté.

« Préparer la volonté à résister aux impulsions sexuelles est bien plus important que de préparer l'intelligence à la connaissance des choses sexuelles », a dit un auteur. « Même les plus amples connaissances de l'hygiène et des dangers sexuels sont impuissantes si, au moment de la tentation, l'homme n'est pas préparé à résister par la force de sa volonté... »

### b) Les habitudes acquises

Il s'agit d'une question générale dont il faut cependant s'occuper à cause de son importance sur la maîtrise des instincts. « A trente ans, dit un auteur, on peut résister aux séductions d'une jolie femme, parce qu'à cinq ou six on a été habitué à se passer volontairement d'une gourmandise ou d'un jouet. »

Pendant les premières années d'école, en même temps que se développe la force de caractère, l'enfant acquiert une quantité d'habitudes qui lui seront plus tard autant de nécessités. Combattre la glotonnerie, la paresse, supporter le froid et la chaleur, résister à de petites douleurs, sont autant d'occasions d'entraîner l'enfant à une certaine endurance des sensations désagréables.

Dans le domaine moral, combattre la peur, la lâcheté, le mensonge, développer le courage physique et moral, la véracité, la bonté, encourager l'enfant à cette gymnastique de sacrifices et de maîtrise de soi, et lui donner l'impression qu'il a volontairement décidé et accompli ces actes, voilà autant de moyens de préparer l'enfant à de plus grands efforts dans l'avenir.

Une telle gymnastique continuelle, pratiquée pendant des années, fera de l'enfant un homme capable de résister à la suggestion des appétits et des tentations.

Les instincts de la vie de nutrition offrent de nombreuses occasions de faire des exercices de volonté. Mais c'est surtout par les sports et les exercices physiques d'adresse ou de force que l'enfant acquerra le plus d'empire sur soi-même.

Mais il faut qu'en tout cela il y ait réellement *exercices de volonté*. C'est-à-dire que l'enfant doit accomplir un effort délibéré et librement voulu par lui, et non céder simplement à l'autorité du maître ou des règlements. Evidemment, cet effort volontaire doit être provoqué par la suggestion pédagogique, mais il ne doit jamais être imposé par une injonction du maître ou par la discipline scolaire.

La volonté et la force du caractère ne sont certes pas nécessaires seulement pour l'éducation sexuelle, mais elles prennent ici une telle valeur que, sans elles, il n'existe pas de solution possible à la pédagogie sexuelle.

« La pédagogie sexuelle est en premier lieu la pédagogie de la volonté », a dit Förster.

### Enseignement primaire

La première année de nos écoles primaires pour enfants de six à sept ans porte au programme d'histoire naturelle :

« Quelques considérations sur les animaux les plus communs, leurs habitudes, leur utilité. »

Les années suivantes, on étudie progressivement toute la série animale.

On commence donc par faire observer à l'enfant les différences entre les animaux les plus communs pour arriver par la comparaison à connaître leurs caractères les plus saillants, par exemple un canard et un chat.

Eh! bien, en ajoutant aux observations faites la remarque que les canetons naissent d'un œuf et les petits chats naissent vivants (notion élémentaire d'ovipare et de vivipare) nous aurons fait le premier pas.

« Les enfants ne naissent pas comme les canetons, ils naissent comme les petits chats. »

Voilà pour la première année une notion suffisante *d'enseignement sexuel*.

Dans les années suivantes, on étudie les grands mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens et les poissons, les invertébrés, etc.

Dans les notions sur les mammifères, on trouve tous les prétextes désirables pour commencer à présenter quelques con-

## La femme mariée peut-elle avoir une carrière?

### Une enquête d'un journal américain.

Ce n'est en effet pas seulement en Europe que se discute cette question, mais aussi aux Etats-Unis, où, comme chez nous, on oppose à l'imprescriptible droit pour toute femme mariée de travailler comme elle le désire, et suivant ses capacités, mille arguments où se mélangent sentimentalité et motifs économiques. La grande revue féministe américaine, *The Woman Citizen*, a eu l'excellente idée d'ouvrir à ce sujet une enquête destinée justement à renseigner ses lecteurs sur la valeur de l'argument sentimental « le mariage, le foyer »... en s'adressant à quelques ménages, mari et femme, où la femme exerce sa profession. Des réponses reçues, nous traduisons ci-après les plus typiques :

« — Vous me demandez si je suis réconcilié avec l'idée d'être le mari d'une femme qui travaille? écrit M. Norman de R. Whitehouse, dont la femme, d'abord un des chefs du mouvement suffragiste, a durant la guerre fonctionné comme directrice du Bureau de presse américain en Suisse, puis, il y deux

ans, est entrée dans les affaires. Eh! bien, je dois à la vérité de dire que, non seulement je suis réconcilié avec cette idée, mais que je suis extrêmement fier des capacités extraordinaires de ma femme... Selon moi, une femme qui n'a ni profession ni intérêts véritables est digne de pitié, car ni les occupations domestiques ni les devoirs mondains ne peuvent remplir le temps ni donner satisfaction à une femme intelligente — pas plus qu'ils ne constituent un emploi de son énergie. Rien n'est aussi déprimant — et par conséquent inquiétant comme conséquences pour le bonheur du foyer — que l'ennui. Or, une femme dans les affaires n'a jamais le temps de s'ennuyer. Quand elle rentre chez elle, elle a l'esprit satisfait si elle a le corps fatigué, et elle apprécie infiniment plus son foyer et sa famille que si elle avait passé son temps à faire passer le temps! »

« — Je trouve que mes occupations successives de suffragiste, d'agent de gouvernement, et actuellement de chef d'usine, répond de l'autre côté de la page Mrs. Whitehouse elle-même, ne changent en rien mes relations avec mon mari et ma fille. L'expérience que j'ai pu y acquérir ont fait de moi une compagne plus appréciable pour tous deux, et je crois qu'ils ont plus de confiance en moi pour me mettre au courant de leurs préoccupations. Il va de soi qu'une femme ne peut pas tout faire à la fois,

sidérations sur le rôle de la mère, l'allaitement, etc. Cela ne présente aucune difficulté, il n'y a qu'à le vouloir.

L'explication du rôle du père n'est pas si aisée. Il faut montrer à l'enfant comment dans la vie, la division du travail s'impose. La mère allaite et soigne le petit être, le père doit pourvoir à leurs besoins. Les oiseaux offrent à ce sujet des exemples poétiques et touchants, d'un très vif effet sur les sensibilités enfantines.

Dans les années suivantes, en parlant des poissons et des batraciens, on pourra toucher, *grosso modo*, la ponte des œufs, la fécondation par le mâle après la ponte. On remontera aux oiseaux, et on parlera du germe de l'œuf dont tous les enfants ont entendu parler chez eux. Au moment opportun, on laissera tomber la phrase qui doit provoquer l'association d'idées et les réflexions sur le même phénomène chez les animaux supérieurs et chez l'homme.

En même temps, on présentera aux élèves des considérations d'ordre moral, appropriées à leur degré de développement mental, telles que les suivantes : ce que représente la maternité, respect qui lui est dévolu, responsabilité et devoirs du père, des parents. Si on parlait aux enfants, ne fût-ce que quelques minutes, avec des expressions chaudes d'émotion, sur les souffrances de la mère pendant la grossesse et l'enfantement, de manière à toucher leur cœur, à faire vibrer leurs sentiments, à provoquer leur émotion et à éveiller leur tendresse à la pensée des douleurs éprouvées par leur mère, je suis convaincue qu'il ne peut y avoir de semence plus féconde pour faire germer dans le cœur de l'homme le respect envers la maternité.

Qui a enseigné à l'homme futur à réfléchir, en présence d'une femme enceinte, aux longues souffrances que représente son état ? On lui a bien appris cependant, à respecter un malade, un être quelconque qui souffre !

Si on avait attiré l'attention de l'enfant sur la mission douloureuse de la mère, sur les souffrances que représente cette mission, si on lui avait inculqué envers la maternité tout le respect, toute la considération que l'on ne refuse pas aux êtres qui souffrent, on serait arrivé à détruire cette malsaine association d'idées qui se forme dans l'esprit du vulgaire entre maternité et accouplement, et à laquelle est souvent rattachée l'idée d'actes honteux.

Comme il serait plus beau, plus élevé, plus noble, plus éducatif, d'apprendre aux hommes futurs, dès leur jeune âge, toute la beauté, toute la grandeur de la mission maternelle, et toute l'étendue des sacrifices que la nature a imposés à la mère !

Il faudra, chaque fois que l'occasion le permettra, exalter le rôle de la femme-mère, en touchant les fibres les plus sensibles du cœur de l'enfant, en lui apprenant à voir dans la maternité, de quelque façon qu'elle se présente, le dépôt sacré que la nature a confié au corps de la femme pour perpétuer la vie à travers les âges.

Et si, après avoir mis en lumière, avec le plus grand respect, le rôle de la mère, après avoir semé dans le cœur des tout-petits la vénération pour la maternité, on parle plus tard de la fécondation, tout simplement, sans y attacher une importance particulière, comme d'une des phases, la première, de la reproduction, sans s'y arrêter, ni surtout sans la passer sous un silence suspect, on lui ôtera tout le piment du fruit défendu, et par le fait même, toute son attraction malsaine.

Et, je le répète, on doit procéder de la même manière pour les filles et pour les garçons... Il faut à la femme plus de bonté, plus de pitié pour ses semblables, comme il faut à l'homme plus de respect !

### Enseignement secondaire et post-scolaire

Nous voilà arrivés à la fin de l'âge scolaire primaire, environ quatorze ans.

L'éducation doit se spécialiser pour rendre l'enfant apte à jouer un rôle utile à la société. Les conditions de vie se modifient pour lui.

Quoi qu'il en soit, l'enfant devenu adolescent, suffisamment préparé par les six ou huit années de l'école primaire, sera en état de recevoir l'enseignement qu'il reste à lui donner comme une suite simple et naturelle des connaissances acquises à l'école primaire.

Les apprentis ou employés devront vivre avec des adultes, qui, la plupart du temps, les traiteront eux-mêmes en adultes. Leur bagage intellectuel sera celui qu'ils auront acquis à l'école. Heureusement, l'orientation moderne de la législation du tra-

diriger une maison, donner du temps à des plaisirs mondains, faire du sport, être constamment au service de sa famille, et suivre sa carrière. Si elle choisit une carrière qui demande d'elle beaucoup de temps et de forces (et toutes les carrières qui valent la peine d'être choisies sont du nombre), il faudra qu'elle sacrifie les occupations courantes d'une femme sans profession. Mais aucune carrière ne peut changer les relations de famille... >

C'est aussi l'avis de Mrs. Hartley Davis, surtout connue comme publiciste sous son nom de jeune fille de Ann Watkins : < Je n'ai jamais été aussi fière, répond-elle aux questions posées, que lorsqu'un auteur célèbre envoya un cadeau à mon fils avec ces mots : *A l'œuvre capitale d'Ann Watkins*. Je puis dire qu'exercer une profession qui me donne l'indépendance économique n'a pas ajouté une seule difficulté à mon mariage. Au contraire, l'opinion des membres de ma famille est que cela a éliminé dans notre foyer une bonne moitié de ce que l'on pourrait appeler les problèmes moyens de la vie conjugale. >

Mrs. Ogden Reid, directrice du service des annonces de la *Tribune de New-York*, dont son mari est le rédacteur, et avec qui elle est commercialement associée, sourit par-dessus le large pupitre, d'où son regard embrasse les vastes bureaux tout bour-

donnants du travail de l'après-midi : < Il me semble, dit-elle lentement, que le travail rend la vie de famille infiniment plus intéressante. Il donne une double base aux intérêts personnels et impersonnels, ou si vous aimez mieux, subjectifs et objectifs. Autrefois, les intérêts objectifs, les nouvelles de la vie publique, des affaires, de la politique n'arrivaient à la femme et aux enfants que par le canal du mari, et il était aussi fâcheux pour lui de jouer le rôle important, d'imprégner sa femme de ses opinions et de ses préjugés que, pour elle, de n'avoir pas de moyen direct de se former une opinion. Tandis qu'actuellement, si une femme a des intérêts, une situation au dehors, non seulement elle rejoint son mari sur le terrain des intérêts objectifs, mais elle l'introduit également dans ses propres intérêts. La division traditionnelle du travail : le foyer à la femme, les affaires au mari, est aussi mauvaise pour le foyer que pour les affaires. Le foyer a aussi besoin du mari et du père, et il ne doit pas ne porter qu'une empreinte uniquement féminine... Les enfants ont besoin de leur père autant que de leur mère, et des deux à la fois. Trop souvent, le père n'est que le compagnon de jeux souvent absent et la mère la force disciplinaire fatiguée. Je crois aussi que même de jeunes enfants gagnent à être confiés à des spécialistes plutôt qu'à une mère surmenée, qui s'efforce d'être

vail cherche à veiller sur les adolescents dans les années les plus dangereuses de leur vie physiologique : le demi-temps dans l'apprentissage sera avant peu, il faut l'espérer, un fait dans tous les pays civilisés.

La malsaine influence de l'atelier sera contrebalancée par les années d'éducation post-scolaire. Des cours, des conférences, des projections cinématographiques, seront alors d'une utilité incontestable.

Les élèves des lycées poursuivront leurs études selon les méthodes de l'enseignement secondaire. Les leçons d'hygiène et de morale sexuelle prendront leur place respective dans les programmes des matières qui doivent les renfermer. On traitera de la prophylaxie vénérienne à côté de la prophylaxie de la tuberculose et des autres maladies.

Pour les uns et pour les autres, apprentis ou lycéens, l'heure est venue d'entendre des leçons plus concrètes et plus spécialisées d'hygiène physique et morale concernant la génération. Toujours, c'est entendu, comme des chapitres de la morale et de l'hygiène générales qu'ils doivent continuer à apprendre.

C'est maintenant que les leçons illustrées de projections cinématographiques seront d'un effet surprenant : une bonne collection de films, expliquant le processus des maladies infectieuses, syphilis, tuberculose, les effets des toxiques, alcool, tabac, les modes de contagion, les lésions produites, etc. L'enseignement, par l'aspect sert merveilleusement à la lutte prophylactique.

L'emploi du film est particulièrement efficace dans les cours pour jeunes gens qui travaillent. La méthode qu'il suppose, méthode sensorielle, enseignement par l'aspect, transforme le cours en une distraction, nécessaire aux jeunes gens après le travail de toute la journée : *utile dulci*. Les conférences avec projections lumineuses, les images, les visites aux musées, tiendront ici une très grande place.

Quant aux livres, brochures, concernant la prophylaxie vénérienne, j'estime que, pour des jeunes gens de 14 à 17 ans, surtout les garçons, ce peut être une arme à deux tranchants. Il serait préférable d'inclure, tout simplement, dans les traités didactiques d'hygiène et de prophylaxie générales le chapitre qui y manque. Il faut ne pas oublier que de 14 à 17 ans, on est à l'âge périlleux... on joue avec le feu...

à la fois la bonne, le médecin, l'institutrice et le compagnon de jeux... Mais parlez-en à mon mari : il se rend si clairement compte de tout cela. >

M. Ogen Reid, repoussant la pile de journaux qu'on venait de lui apporter, se retourna d'un air étonné : « Mais pourquoi, au nom du ciel, ma femme et moi ne travaillerions-nous pas ensemble ? Nous avons toujours joué ensemble, et pourtant le travail est bien plus intéressant que le sport. Cela me donne une raison de plus d'être fier d'elle, et cela élargit nos intérêts communs. Nous vivons aussi beaucoup plus ensemble que si nous limitions cette vie à nos enfants et à notre foyer et nous séparions ensuite, moi allant à mes affaires, et elle à ses amusements... J'espère que le temps viendra où hommes et femmes feront ensemble tout le travail qui existe sur la surface de la terre. Il y aura alors de plus courtes journées de travail pour tous, plus de camaraderie, plus d'occasions d'échanger des idées. >

« — Ma théorie sur le travail qu'accomplit ma femme, quoique mariée, est la suivante, écrit M. Richardson Wright, dont la femme est très appréciée aux Etats-Unis comme décorateur de profession. Ma femme a des dons spéciaux pour la décoration d'intérieurs, et pour les affaires. Elle les avait lorsque nous nous sommes mariés. Si elle s'était confinée dans les questions purement domestiques, ses talents inemployés auraient été tués en elle. C'est toujours la vieille histoire de ne pas mettre la lumière sous un boisseau, et je trouve qu'aucun mari n'a le droit de se livrer à cette opération. >

Si, en ce qui concerne les livres et les brochures, j'estime qu'il faut un très grand tact dans leur choix, je ne dis pas pour cela qu'il faille bannir toutes celles qui ont été écrites sur ce sujet. Celles qui font appel aux sentiments moraux seront très bien placées à côté d'autres lectures de morale générale. Car l'hygiène et la prophylaxie ne feront pas oublier l'éthique.

En suivant la même méthode que pour l'enseignement primaire, il faudra s'occuper des devoirs sociaux qui résultent de l'acte sexuel, Mais maintenant, l'étude doit être systématisée, tout comme l'enseignement scientifique.

(A suivre)

D<sup>r</sup> Paulina LUISI.

---

## Où sont les 1588 abonnés ?...

Eh ! bien, ni les vacances ni la chaleur ne nous ont fait faire des pas de géants sur cette voie ! Nous n'avons enregistré pendant l'été que

### 7 abonnés nouveaux

et, d'autre part, nous avons perdu, par décès, ou par refus de continuation d'abonnement d'abonnés de 6 mois

### 8 abonnés anciens

d'où recul pour nous de

### 1 abonnement

Il faut donc reprendre avec courage la propagande pour la marche ascendante. Les réunions d'automne de nos Associations vont sans doute nous y aider.

Le " MOUVEMENT FÉMINISTE "

---

## De-ci, De-là...

### Une femme grand prix de Rome.

Des deux premiers grands prix de Rome décernés cette année pour la musique par l'Académie des Beaux-Arts, l'un a été attribué à une femme, M<sup>lle</sup> Leleu.

### Pierre Loti féministe.

M<sup>me</sup> Marcelle Bach a publié sur ce sujet un intéressant article dans la *Française*, montrant comment l'auteur des *Désenchantées* a

Voici encore M. George Frederick, dont la femme est ingénieur, conférencière, écrivain... et a quatre enfants :

« Un mari intelligent ne saurait faire d'objections intrinsèques à la carrière de sa femme, et je me félicite de ce que la carrière de ma propre femme lui a apporté comme développement de sa personnalité et comme joie personnelle. Pour moi la question d'argent, d'indépendance économique est secondaire ou devrait l'être. >

Enfin, M. John-W. Thompson, avocat, dont la femme, Mrs. Dorothy Litzinger-Thompson, est un peintre bien connu :

« Je considère l'indépendance économique de ma femme comme un facteur essentiel du maintien de notre union. Je n'entends pas désigner par là le côté économique de son activité, mais l'élément d'indépendance intellectuelle, le développement de sa personnalité que lui a apportés un travail intelligent, méthodiquement mené. Car une activité constante est génératrice d'idées neuves, et nous introduit dans le cercle toujours grandissant des intérêts et de l'effort humains. »

Si le *Mouvement Féministe* était un journal illustré, nous ajouterions à ces lignes les portraits de ces ménages que nous offre *The Woman Citizen* : il y aurait de quoi faire réfléchir bien des détracteurs « par sentiment » du travail de la femme mariée. Ce ne sont que quelques cas que l'on cite là, diront-ils. Assurément. Mais : *ab uno disce omnes*...

J. GUEYBAUD.